

GUIDE PRATIQUE

POUR FAIRE DU COMPOSTAGE A DOMICILE



Bon compostage, meilleur jardinage

Envie de faire maigrir vos poubelles ...

Le SYndicat Mixte d'Élimination et de VALorisation des Déchets (SYMEVAD), communément appelé « SYMEVAD », regroupe 3 territoires pour agir ensemble, la Communauté d'Agglomération du Douaisis, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin et la Communauté de communes OSARTIS.

Ce syndicat, regroupant 82 communes soit 313 000 habitants, a pour objectif le développement de nouvelles filières de traitement et ce regroupement doit permettre de partager les coûts d'investissement.

En effet, sous la direction du Président, Martial VANDEWOESTYNE, et d'un Comité Syndical composé de 23 membres, le SYMEVAD souhaite mettre en place une politique ambitieuse de prévention de la production des déchets, parallèlement à la mise en œuvre d'équipements de traitement des déchets intégrant une démarche de Haute Qualité Environnementale et de développement durable.

Le compostage à domicile des déchets verts et des biodéchets est un axe fort du projet REDUCE que le SYMEVAD a intégré en 2007.

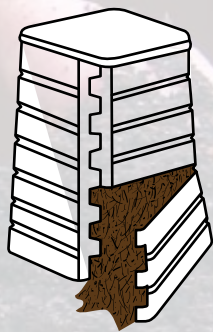
Saviez-vous que près de la moitié du contenu de vos poubelles est constituée de déchets organiques ?

Le compostage à domicile est ainsi une manière efficace de limiter les déchets !

Cependant, pour que le compost soit de bonne qualité, il faut s'en occuper un peu et respecter quelques règles qui seront détaillées dans ce guide.

Martial VANDEWOESTYNE,
Président du SYMEVAD

> Le compostage, c'est quoi ?



Le compostage permet de recycler et de valoriser chez vous toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine (épluchures de fruits, de légumes, tontes de pelouse, feuilles mortes, branchages, marc de café, ...).

Ce processus biologique est réalisé par des êtres vivants (bactéries, champignons, vers, insectes, acariens,) qui comme vous, ont besoin d'air, de nourriture et d'eau pour dégrader les matières.



Pourquoi faire du compost ?

- Il rééquilibre votre terre en lui apportant une nourriture complète et régulière.
- Mûr, il permet par exemple à votre pelouse d'être plus dense et sans mousse.
- Il assainit et fortifie les plantes.
- Il protège vos fleurs et votre potager des maladies et des parasites, ce qui vous évite de les traiter.
- Il permet de créer un sol malléable bien structuré qui retient l'eau et limite ainsi les arrosages et le risque de dessèchement de vos plantations.
- Il évite la production de déchets et l'usage de produits phytosanitaires, ce qui permet des économies financières.

Alors convaincu ?

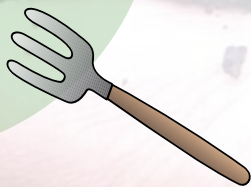
Le bon compost ainsi réalisé, reconnaissable à sa teinte brunâtre et son odeur de sous-bois, permettra de nourrir le sol, qui à son tour, nourrira les plantes. Attention, n'oubliez pas de **mélanger votre compost à la terre avant de l'utiliser.**

> les 3 règles d'or pour réussir votre compost

Pour obtenir un bon compost, il est recommandé de respecter 3 règles d'or.

1 - MELANGER

Bien mélanger les matières vertes et humides (déchets de cuisine, tontes de pelouse, mauvaises herbes, etc.) avec les matières brunes et sèches (feuilles mortes, carton, broyat, etc.)



2 - AERER

Aérer pour éviter les mauvaises odeurs et la fermentation.



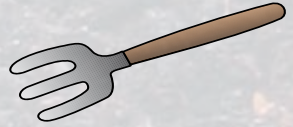
3 - HUMIDIFIER

Veiller à une bonne humidité (ni trop, ni trop peu) pour permettre aux micro-organismes d'agir. L'eau c'est la vie !



> les 3 règles d'or pour réussir votre compost

1. MELANGER les différentes matières ...



Comme tout être vivant, les organismes visibles et invisibles à l'œil nu, ont besoin d'une nourriture équilibrée.

Dans le compost, introduire à parts égales :

--> **des matières vertes, molles et humides** comme des épluchures de légumes, des feuilles de salade, des tontes de pelouse, ...

et les mélanger

--> **aux matières brunes, plus sèches et plus dures** comme des feuilles mortes, du carton, des branchages, de la paille, du foin, ...



2. AERER

Tous ces être vivants ont besoin d'oxygène pour mener à bien leur tâche. S'il y a un manque d'aération et donc d'oxygénation, il y aura fermentation et émanation de mauvaises odeurs entraînant aussi le ralentissement du processus de dégradation des matières.

Pour les composteurs :

la tige aératrice sera indispensable : piquez-la chaque semaine dans la matière et faites-la pivoter d'un $\frac{1}{4}$ de tour (Renouveler l'opération plusieurs fois). Lors de son extraction, la tige créera des colonnes d'aération comme des petites cheminées.

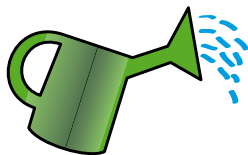
Deux fois par an, il est important de vider complètement le composteur sur une bâche pour le retourner.



Plus vous apportez d'oxygène à votre compost, plus le processus de décomposition sera rapide et plus vite vous obtiendrez du bon compost.

3. HUMIDIFIER

Il est important d'arroser entre chaque couche de matières lors du remplissage du composteur (de façon homogène et en surface du compost), puis régulièrement pour maintenir une bonne humidité.



Arrosage
dans le silo à palettes



Les matières compostables

Mettez-les dans votre composteur !

Les matières vertes et humides

AZOTEES

Fruits et légumes abîmés
Tontes de pelouse
Epluchures de fruits
et de légumes
Mauvaises herbes
Marcs et filtres à café
Sachets de thé
Plantes et fleurs fanées
Feuilles d'arbres fraîches
Pain rassis (à humidifier)
Litière végétale d'animaux
herbivores (lapin, hamster)



Les matières brunes et sèches

CARBONEES

Tailles de haies et tiges dures
coupées en petits morceaux
Ecorces
Paille
Sciure et copeaux de bois
Feuilles mortes
Papier essuie-tout usagé
Papiers non colorés
Mouchoirs en papier
Cartons découpés en petits
morceaux
Boîtes, plateaux à œufs en carton
Coquilles de noix concassées
Coquilles d'œufs écrasées*



Les matières non compostables



Ne les mettez pas dans votre composteur !

Matières chimiques ou synthétiques (nylon,...)

Plastique

Métaux, verre

Papiers glacés et/ou colorés, revues, photos

Couches jetables

Excréments et litières non biodégradables d'animaux

Poussières de sacs d'aspirateurs

Gros morceaux de bois, bois traité

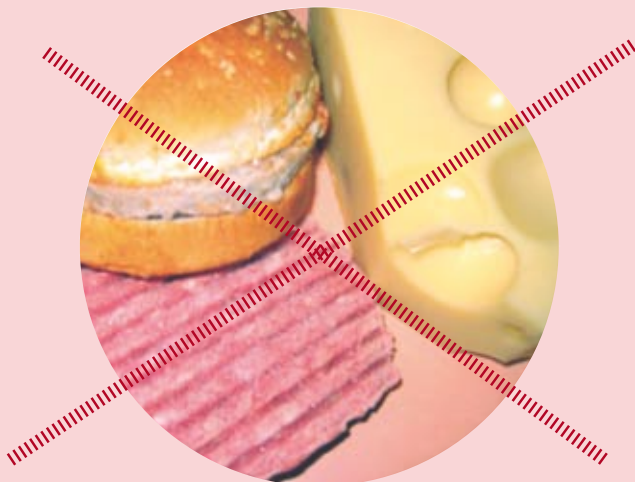
Gravats, terre, sable, cendres

Plantes malades

Coquilles d'huîtres, moules

Os et restes alimentaires (viande, poisson, laitages)

Litières de chats et de chiens



> Composter comme vous le souhaitez

En fonction de la taille du jardin et de la composition de la famille, certaines techniques de compostage sont plus adaptées. En général, c'est la quantité de déchets organiques qui déterminera la technique à utiliser.

Quelle que soit la méthode utilisée (composteur, silo à palettes ou tas), l'important n'est pas vraiment le matériel ; il faut surtout respecter les 3 règles fondamentales du compostage : mélanger, aérer et humidifier.

Petits jardins

(moins de 300 m²)

Ménage de 2 à 4 personnes, vous avez peu de déchets de jardin parce que vous utilisez vos feuilles, tontes d'herbes et branches broyées comme couverture de sol (en mulching=paillage).

Jardins moyens

(entre 300 m² et 1 000 m²)

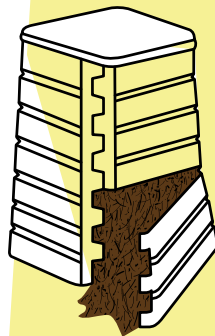
Ménage de 2 à 4 personnes : jardins moyens avec quelques arbres ou buissons, une pelouse et éventuellement un petit potager.

Grands jardins

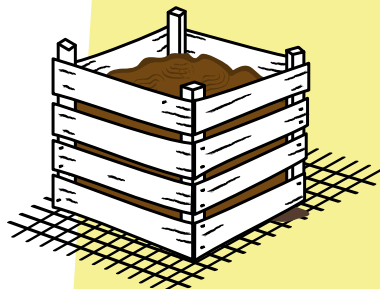
(Plus de 1 000 m²)

Jardins avec beaucoup d'arbres et buissons, une pelouse et un potager, c'est la forme de compostage la plus classique et la plus adaptée aux gros volumes.

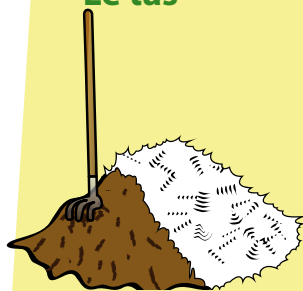
Le composteur



Le silo à palettes



Le tas



> Le composteur

Comment l'installer ?

Qu'il soit rond ou carré n'a pas d'importance ! Seule la technique compte.

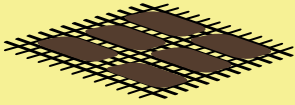
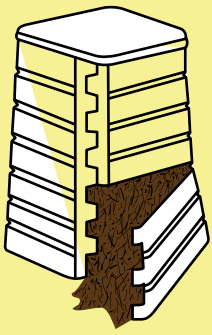
Le placer :

- dans un endroit ensoleillé.
- dans un endroit accessible.
- surélevé du sol grâce à quelques dalles espacées de 2 cm (9 dalles de 30 cm x 30 cm par exemple) ou sur un grillage solide à fine maille (1 cm x 1 cm maximum).

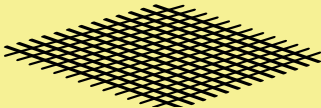
De cette façon, vous aurez un maximum d'aération et une protection contre les taupes, tout en facilitant l'accès aux micro-organismes et vers de compost.

- Mélangez au fur et à mesure les différentes matières en veillant à l'arrosage régulier.
- Aérez régulièrement grâce à la tige aératrice.
- Prenez soin de refermer le couvercle afin de garder une certaine température dans le fût, chose très importante pour le bon déroulement du processus de compostage.

Une à deux fois par an, vider le composteur et séparer la couche compostée de la couche non-compostée. Cette dernière retournera dans le composteur pour terminer sa décomposition.



Exemple de mise en place de dalles

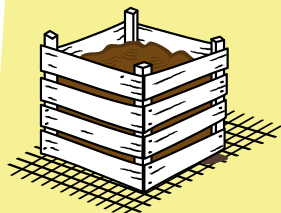


Exemple de mise en place de grillage



> Le silo à palettes

Comment l'installer ?



Un système peu coûteux consiste à disposer de 10 palettes pour réaliser 3 carrés (les palettes sont fixées par des piquets en bois et reliées par du fil de fer).

Le système sera placé en zone semi-ombragée. Deux carrés seront utilisés pour le compostage et le troisième comme réserve de matières brunes/sèches.

En principe, lorsqu'il y a un apport de matières vertes humides dans le carré 1, on prendra soin d'y incorporer des matières sèches issues du carré 3 à quantité égale.

Lorsque que le carré 1 sera rempli, il suffira de le transborder dans le second. Le compost ainsi réalisé devra mûrir quelques mois dans le carré 2.

Veillez toutefois à certaines précautions :

- Evitez les espaces trop importants entre les lattes (3 à 4 cm c'est parfait) afin de prévenir le dessèchement de la matière ;
- Badigeonnez le bois avec de l'huile de lin et de l'essence de thérébenthine (mélangez les deux produits à quantités égales) pour éviter sa décomposition ;
- Prévoyez d'enlever facilement une palette pour accéder au compost pour l'aérer et le récolter ;

1

2

3



Le mélange en activités

Compost mûr

Réserve de matières

Application au pinceau de l'huile de lin



- Attention au taux d'humidité !

En automne, recouvrez votre tas avec des cartons, des branchages, une bâche microperforée ou des feuillages pour éviter l'inondation.

En été, arrosez en conséquence au fur et à mesure de l'apport de matière. **11**

> Le tas de compost

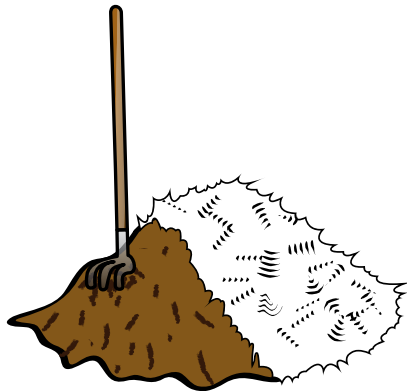
Comment procéder ?

Le tas sera installé de préférence à l'ombre et surtout à l'abri du vent.

Avant de déposer vos déchets : placez en première couche, des branchages au sol pour favoriser l'aération.

Le tas devra avoir un minimum de 1.5 m de large sur 1.8 m de hauteur et plusieurs mètres en longueur (de préférence à 1m de vos plantations). Il est important d'avoir quelques m³ de matières afin d'assurer une bonne élévation de température. L'andain ainsi formé pourra être allongé en fonction des quantités de matières à traiter.

Au bout de 8 à 10 mois, procédez au retournement du début de l'andain, en veillant à incorporer les parties extérieures au centre du nouveau tas reformé.



Attention au taux d'humidité !

En automne, recouvrez votre tas avec des cartons, des branchages, des feuillages pour éviter l'inondation.

En été, arrosez en conséquence au fur et à mesure de l'apport de matière.

> Quand et comment utiliser votre compost ?

Après 8-9 mois,

couvrez le sol de compost mi-mûr, qui servira à protéger :

- vos potagers,
- vos parterres autour des plantes vivaces pendant l'hiver.

Après 12 à 18 mois environ,

le compost sera mûr, sa couleur sera brunâtre noirâtre et il sentira l'odeur du « sous-bois ».

Comment utiliser son compost quand il est mûr ?

Dans le potager, le verger et le jardin d'agrément, il faut :

- Mélanger le compost en surface.
- Épandre le compost entre les plantes.
- Mettre une couche au pied des arbres.
- Sur la pelouse, épandre du compost tamisé (mailles de 1 x 1 cm).

Dans les jardinières et les plantes d'extérieur il faut :

- Mélanger 25 à 40% de compost à la terre.
- Épandre le compost entre les plantes.



> Quelques conseils

La décomposition sera plus rapide si les branches sont broyées et les coquilles d'œufs concassées.

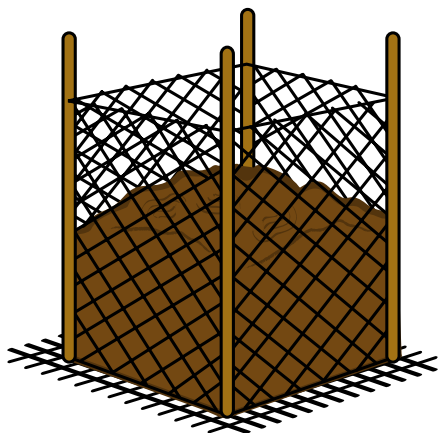
Commencer le compostage :

Pour le démarrage initial du compostage, il est préférable de débuter au printemps afin d'obtenir un résultat relativement rapide.



En automne :

Préparer votre réserve de matières brunes et sèches (feuilles mortes, petits bois morts, tailles de haie broyées...) qui sera utilisée l'année suivante.



*Exemple de réserve
de matières brunes et sèches*

Pour les composteurs :
prévoir des sacs de jute pour conserver les
feuilles mortes.

Les activateurs de compost ne sont pas
nécessaires. En respectant les 3 règles d'or
(aération, mélange des matières et humi-
dification), vous obtiendrez un excellent
résultat.

MEMO A DETACHER

Les matières compostables

Mettez-les dans votre composteur !

Les matières vertes et humides

AZOTEES

Fruits et légumes abîmés
Tontes de pelouse
Epluchures de fruits
et de légumes
Mauvaises herbes
Marcs et filtres à café
Sachets de thé
Plantes et fleurs fanées
Feuilles d'arbres fraîches
Pain rassis (à humidifier)
Litière végétale d'animaux
herbivores (lapin, hamster)

Les matières brunes et sèches

CARBONEES

Tailles de haies et tiges dures
coupées en petits morceaux
Ecorces
Paille
Sciure et copeaux de bois
Feuilles mortes
Papier essuie-tout usagé
Papiers non colorés
Mouchoirs en papier
Cartons découpés en petits
morceaux
Boîtes, plateaux à œufs en carton
Coquilles de noix concassées
Coquilles d'œuf écrasées*

* Matières minérales calcaires

Les matières non compostables

Ne les mettez pas dans votre composteur !

Matières chimiques ou synthétiques (nylon,...)
Plastique, métaux, verre
Papiers glacés et/ou colorés, revues, photos
Couches jetables
Excréments et litières non biodégradables d'animaux
Poussières de sacs d'aspirateurs
Gros morceaux de bois, bois traité
Gravats, terre, sable, cendres
Plantes malades, Coquilles d'huîtres, moules
Os et restes alimentaires (viande, poisson, laitages)
Litières de chats et de chiens

MEMO A DETACHER

Installer son composteur

1 - Mise en place des dalles



ou du grillage



2 - Monter les parties du composteur



3 - Mettre le composteur sur les dalles ou le grillage



Bio-seau pour séparer ses déchets de cuisine



La tige pour aérer.

Planter la tige, la faire pivoter d'1/4 de tour puis la retirer. Recommencez l'opération à différents endroits dans le composteur.



> Besoin d'aide ?

>> Votre compost est trop humide et malodorant ?

Vous avez des odeurs de putréfaction, une coloration ocre et noire, c'est un tassement !

Causes :

- Pluies abondantes sur un compost non couvert.
- Proportion de produits humides trop élevée par rapport aux produits secs et durs.
- Manque d'aération.

Solutions :

- Couvrir votre compost avec du carton, des feuilles...
- Mélanger et ajouter des matières brunes et sèches (brindilles, feuilles sèches, paille).
- Aérer le compost avec la tige aératrice.



>> Votre compost est trop sec et se décompose trop lentement ?

Des champignons gris, de nombreux cloportes apparaissent lors d'une décomposition lente.

Causes :

- La chaleur produite par le compost.
- La sécheresse extérieure.
- Un manque de produits humides a provoqué une forte évaporation d'eau --> les organismes ont cessé leur activité.

Solutions :



- Mélanger et arroser.
- Ajouter des produits verts et humides.



>> Vous êtes envahis par des moucheron ?

Causes :

- Les matières du compost ont été superposées sans avoir été préalablement bien mélangées.
- Des déchets humides et riches en sucre (fruits) ont été déposés à la surface du compost.

Solutions :

- Mélanger systématiquement des matières vertes et humides avec des matières brunes et sèches à part égale avant de les déposer sur le compost.
- Couvrez la surface du composteur avec du compost ou une plaque de carton.

Les premiers « guides composteurs » du SYMEVAD...



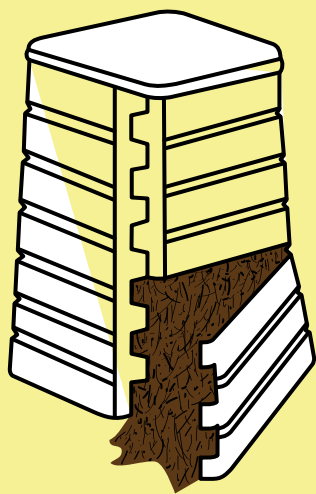
Dans le cadre de sa politique de prévention et de valorisation des déchets, le SYMEVAD, depuis sa création en janvier 2007, met en place des actions de sensibilisation au compostage à domicile.

Afin de vous accompagner et vous soutenir, à la demande du SYMEVAD, des « guides composteurs » ont été formés sur votre commune.

Nb : Un guide composteur est un habitant relais, bénévole, devenu un « expert diplômé » pour vous transmettre son savoir et son expérience.

Vous souhaitez de plus amples informations ?

Rendez-vous sur le site Internet du SYMEVAD à l'adresse suivante : www.symevad.org
(Rubrique Produire moins de déchets)



SYMEVAD

SYndicat **M**ixte d'**E**limination et de **VA**lorisation des **D**échets
des communautés d'Agglomération du Douaisis, d'Hénin-Carvin
et de la Communauté de Communes Osartis

Pour nous écrire : B.P. 70071 – 62252 Hénin-Beaumont Cedex.

Pour venir nous voir : 3, rue Jules Ferry à Courcelles-les-Lens

Tél : 03.21.74.35.99 / Fax : 03.21.74.35.23



Création : SYMEVAD - **Illustrations :** P. POITIE - **Imprimé sur papier recyclé :** Imprimerie Delezenne - Remerciements à Espace Environnement, au MNLE et au Comité Jean Pain.

